

Et si vous organisiez une visite aux archives avec votre classe ?



→ LES OBJECTIFS DU PROJET « LES ENFANTS POUR LA PAIX »

- ➔ Travailler sur la Grande Guerre et sa compréhension auprès des enfants.
- ➔ Participer au travail de mémoire à l'occasion des commémorations du centenaire.
- ➔ Proposer aux enfants un projet autour duquel ils participent, créent et agissent, en les incitant à enquêter dans leur région, à produire des reportages et à débattre sur la guerre et la paix.
- ➔ Développer chez les enfants la capacité à comprendre le monde actuel à la lumière de l'histoire.

Cette proposition pédagogique s'inscrit dans le **PEAC, parcours d'éducation artistique et culturel**, qui a pour ambition, de l'école au lycée, de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Il est rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Le **PEAC** est l'ensemble des **connaissances** acquises par l'élève, des **pratiques** expérimentées et des **rencontres** faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

En EMC

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

L'engagement : agir individuellement et collectivement

S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national, etc.).

En arts plastiques

Expérimenter, produire, créer

Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent.

Mettre en œuvre un projet artistique

Identifier les principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique.

Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles.

S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité

Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe.

Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation.

La visite aux archives construit des compétences du socle commun.

Les méthodes et outils pour apprendre :

- Apprendre à organiser son travail.
- Coopérer, collaborer (avec le numérique).
- Chercher, rechercher, s'interroger sur les informations dans l'univers du numérique essentiellement.
- Comprendre les modes d'organisation des informations selon les supports, notamment dans un environnement numérique, et savoir les utiliser.
- Traiter et s'approprier des informations.

→ PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE

La participation au concours des « enfants pour la paix » est l'occasion pour les élèves de découvrir les fonds d'archives liés à la Première Guerre mondiale et de se confronter aux documents avec lesquels l'historien écrit l'histoire.

La visite au monument aux morts devra se faire avant la visite aux archives. Elle devra déboucher en effet sur des questions auxquelles les élèves pourront répondre grâce à cette visite (date de construction, choix du monument, histoire du monument de l'entre-deux-guerres à aujourd'hui).

Des kilomètres linéaires d'archives ont été produits durant le conflit. Ils sont conservés dans les dépôts d'archives. Ils concernent de nombreux domaines :

- **histoire militaire** : registres matricules, journaux de marches et opérations (JMO) des unités engagées, journaux de tranchées, etc.
- **histoire politique** : délibérations des conseils municipaux, échanges entre les préfectures et les communes, etc.
- **histoire économique** : réquisitions, restrictions, mobilisation des entreprises, gestion des denrées agricoles, utilisation des prisonniers de guerre, etc.
- **histoire sociale** : témoignages de soldats (correspondances, journaux intimes, carnets de guerre, corpus photographiques).
- **histoire de la presse et des médias** : journaux, revues de presse, censure éditoriale.

Les grands fonds nationaux sont regroupés aux Archives nationales et, pour l'histoire militaire, en particulier au Service historique de la Défense (SHD).

La construction des monuments aux morts communaux a laissé des traces variées dans les dépôts locaux (archives municipales ou départementales) : comptes-rendus des conseils municipaux ; catalogues d'entreprises spécialisées dans la construction (marbreries) ; plans ; correspondances diverses entre les entrepreneurs/sculpteurs et les autorités municipales ; souscription/concours. Le site « Les monuments aux morts » présenté par l'université de Lille 3, permet de prendre connaissance de cette variété de sources : <https://monumentsmorts.univ-lille.fr/>

La visite aux archives est donc tout à la fois l'occasion de confronter les élèves à la découverte d'un lieu majeur de mémoire locale (le dépôt d'archives) et des sources directes associées au monument aux morts communal.



EN AMONT DE LA VISITE

Les archives disposent de services éducatifs ou de services de médiation qui accueillent les classes selon des modalités propres.

Prendre rendez-vous : **1)** aux archives municipales ; **2)** aux archives départementales, en fonction du dépôt des fonds et de leur accessibilité.

Se renseigner sur les fonds relatifs au monument aux morts communal et demander une présentation de quelques sources. L'enseignant.e, s'il en a la possibilité, peut se rendre au dépôt pour travailler sa séquence (deux heures minimum) avec le professeur attaché au service éducatif.

Consulter articles et ouvrages qui mentionnent le monument et qui peuvent citer des sources intéressantes à voir avec les élèves. À noter que de nombreuses informations sont aujourd'hui lisibles sur Internet, par le biais de sites de recension des monuments aux morts.

En classe, le professeur prépare avec les élèves la visite aux archives

➤ **Qu'est-ce que les archives ?** Il s'agit, à partir de deux ou trois documents, d'expliquer l'histoire et le rôle des archives : photographie d'un manuscrit ET d'un tweet, par exemple de l'Elysée ; photographie d'un bâtiment d'archives ; photographie des linéaires ; photographie d'une salle de lecture.

Définir en premier lieu « une archive » : un document imprimé et publié ou une œuvre audiovisuelle ou numérique qui est conservée pour sa valeur documentaire.

« **Les archives** » : lieu public de conservation des documents du passé et du présent (les dépôts collectent tous les jours de nouvelles archives). Nées pendant la Révolution dans le souci de conserver les traces de la vie commune, les archives constituent aujourd'hui différents dépôts. Ouvert au public, c'est un lieu pour le public. Chacun peut se faire communiquer une grande partie des documents conservés.

➤ **Quelles archives pour le monument aux morts ?** L'enseignant pourra présenter en quelques mots le classement des fonds (avant/après la révolution ; les séries – voir par exemple le site des Archives départementales de l'Aisne – <http://archives.aisne.fr/n/presentation-des-archives/n:33> et repérer avec les élèves ceux qui peuvent intéresser le monument aux morts.

+ LE DÉROULEMENT DE LA VISITE

Elle peut se dérouler en deux temps

➤ la visite du bâtiment (salle de tri, locaux de conservation des documents, etc.) sous la conduite d'un animateur des archives ou du professeur référent du service éducatif (compter une heure). Il s'agit de reprendre ce qui a été vu en classe et d'approfondir les notions de *collecte*, *classement*, *conservation*, *communication* ;

➤ un travail en atelier à l'aide de questionnaires adaptés au niveau des classes. De nombreux établissements d'archives proposent des ateliers « clés en main » ou des expositions, physiques ou virtuelles sur des thèmes liés à la Grande Guerre : sur les registres matricules, sur le monument aux morts, sur les affiches de guerre ou les femmes dans le conflit.

Le travail de préparation en amont aura permis de sélectionner quelques documents relatifs au monument aux morts et d'élaborer un questionnaire adapté.

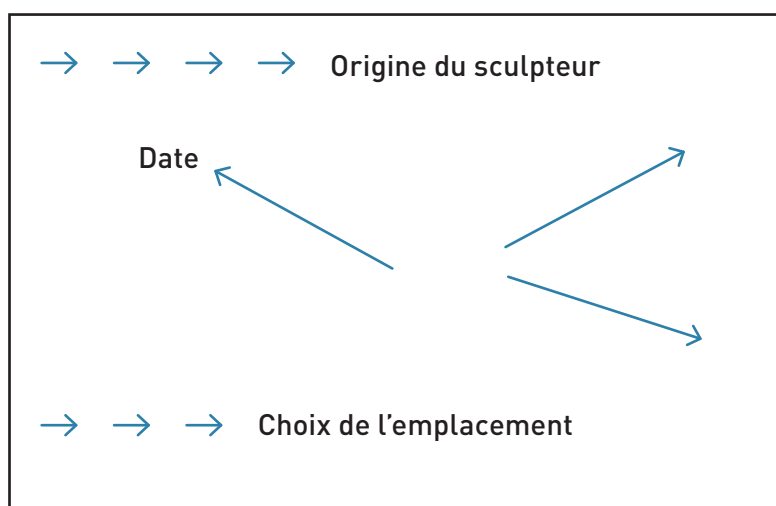
Diviser la classe en groupe autour d'un ou deux documents pour un temps de travail collectif avec questionnaire.

Reprise en classe entière pour une synthèse :

- classer les documents en fonction de leur nature ;
- synthétiser les informations principales ;
- date de décision ;
- date de construction et d'inauguration ;
- origine du choix de l'emplacement, du sculpteur, de l'entrepreneur ;
- coût du monument et souscripteurs ;
- histoire du monument : modification, destruction, déplacement.

+ RETOUR EN CLASSE

Le retour en classe permet à l'enseignant de reprendre la synthèse finale et les principales informations relatives au monument aux morts sous la forme, par exemple, d'un poster fléché.



Cette reprise est l'occasion

- de proposer une comparaison avec d'autres monuments aux morts (voir le monument d'ABSCON sur le poster du numéro spécial d'*1jour1actu*) afin de cerner les points communs et les différences, pourquoi pas de présenter une petite typologie des monuments aux morts (monuments de la victoire, monuments patriotiques, monuments pacifiques) ;
- de sélectionner les éléments qui pourront être utilisés pour la rédaction de l'article sur l'enquête menée.

+ OUTILS DE RÉFÉRENCE**Site de recensement/base de données des monuments aux morts :**

- ➔ <https://monumentsmorts.univ-lille.fr/>
- ➔ <http://www.monumentsdememoire.fr/> remarquable travail proposé par Canopé Toulouse/Montpellier

Présentation des archives :

- ➔ <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/>

Service historique de la Défense, mémoire des hommes :

De nombreuses indications sur les sites des archives départementales, par exemple :

- ➔ <https://archives.dordogne.fr/a/22/qu-est-ce-que-les-archives/>
- ➔ http://www.infodoc.flsh.uha.fr/microsites_libres/projets_2009/archives_pour_les_nuls_2009/definition.html

Articles et livres :

- ➔ Antoine Prost, « Les monuments aux morts », dans NORA Pierre (sous la direction de), *Les Lieux de mémoire. I. La République*, Éditions Gallimard, 1984, p. 195-228.
- ➔ BECKER Annette, « Les monuments aux morts, des œuvres d'art au service du souvenir », *Les Chemins de la Mémoire*, n° 144, 2004.
- ➔ Franck David, *Comprendre le monument aux morts*, Codex Éditions, 2013.
- ➔ Emmanuel Delandre, *De mémoire et de paix. Le pacifisme dans les monuments aux morts de 14-18*, Toulouse, 2017.